

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 29 septembre 2014



MAIRIE DE DIJON

Président : M. MILLOT
Secrétaire : Mme FERRIERE
Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme CHARRET-GODARD - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. JULIEN - M. PIAN - M. REBSAMEN - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - Mme HILY - M. FAVERJON - Mme CHEVALIER - Mme TOMASELLI - M. GRANDGUILLAUME - Mme AKPINAR-ISTIQUAM - M. BARD - M. BORDAT - M. ROZOY - Mme OUTHIER - M. HELIE - Mme ERSCHENS - Mme VANDRIESSE - Mme TCHURUKDICHIAN - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX - M. CAVIN
Membres excusés : M. MASSON (pouvoir MME ZIVKOVIC) - Mme TROUWBORST (pouvoir MME CHEVALIER) - M. LOVICH I (pouvoir M. DESEILLE) - M. HOUPERT (pouvoir M. CHEVALIER)

OBJET DE LA DELIBERATION

Dénomination de voies : écoquartiers Arsenal et quai des Carrières Blanches, diverses voies

Madame Maslouhi au nom de la commission de l'espace public, de la vie urbaine, de la tranquillité publique et de l'écologie urbaine, expose :

Mesdames, Messieurs,

La réalisation des nouveaux écoquartiers « Arsenal » et « quai des Carrières Blanches » rend nécessaire la dénomination des voies publiques créées à cette occasion.

Pour l'écoquartier de l'Arsenal (cf plan annexe 1), il est proposé de rendre hommage :

- à Nelson MANDELA : après des années de lutte contre l'apartheid, il a été le grand artisan de la transition vers un pays démocratique. Prix Nobel de la paix en 1993, il devient le premier président noir d'Afrique du Sud en 1994,
- à Suzanne NOËL : docteur en médecine, pionnière de la chirurgie réparatrice, elle a œuvré à soigner les « gueules cassées » de la grande guerre. Défenseuse du droit des femmes et des filles, elle a créé le mouvement Soroptimist en Europe,

- au 5ème régiment des Tirailleurs Marocains : créé en 1929, ce régiment s'est brillamment illustré pour la libération du Pays pendant la seconde guerre mondiale. Il a été basé à Dijon de 1955 à 1965

Pour l'écoquartier du quai des Carrières Blanches (cf plan annexe 2), il est proposé d'une part de conserver la mémoire des lieux-dits de l'ancien cadastre, comme cela avait été fait pour le chemin de la Cras et le quai des Carrières Blanches, et d'autre part de dénommer les places en référence aux aménagements réalisés :

- rue en Pied de Mont et rue des Plantes Mères
- place des Jeux ; place des Pierres Ludiques ; place Mémoire des Carrières ; place de la Darse ; place du Lac.

Par ailleurs, il vous est aussi proposé de rendre hommage à l'Ordre National du Mérite, en lui dédiant l'esplanade située autour de la porte Saint Pierre, au début des Allées du Parc.

D'autre part, par décision en date du 28 janvier 2002, le conseil municipal a rendu hommage à Gabriel LEJARD, grand nom de la Résistance. Il est proposé aujourd'hui d'associer à sa mémoire, celle de sa fille Jeannine, jeune résistante, arrêtée par la Gestapo en juin 1944, déportée à Ravensbrück où elle est morte le 15 avril 1945 à l'âge de 17 ans suite aux mauvais traitements qui lui étaient infligés. La dénomination deviendrait square Gabriel et Jeannine LEJARD.

Il est également proposé de prendre en compte l'évolution de l'impasse Henri RABAUD, dénommée ainsi par le conseil municipal en sa séance du 20 septembre 1954. Depuis lors, cette voie a été prolongée et constitue désormais une rue qu'il est proposé de dénommer rue Henri RABAUD, en mémoire de ce compositeur et ancien directeur du conservatoire national de Paris.

Enfin, dans sa séance du 10 novembre 2011, le Conseil Municipal a dénommé un ensemble de rues de l'écoquartier Montmuzard. Il a notamment été décidé de rendre hommage à Germaine TILLON, ethnologue et humaniste, déportée résistante. Il convient de préciser que l'orthographe la plus répandue est Germaine TILLION, il est donc proposé d'adopter celle-ci.

Si vous suivez l'avis favorable de la commission de la commission de l'espace public, de la vie urbaine, de la tranquillité publique et de l'écologie urbaine, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - dénommer la voie tenant rue Jean-Baptiste PEINCEDE et aboutissant boulevard MAILLARD :

Rue Nelson MANDELA
1918 - 2013
Prix Nobel de la Paix
Président d'Afrique du Sud

2 - dénommer la voie tenant rue Jean JAURES et aboutissant rue Nelson MANDELA :

Rue Docteur Suzanne NOËL
1878 – 1954
chirurgienne et humaniste

3 - dénommer la voie tenant rue Jean JAURES et aboutissant rue Nelson MANDELA :

Rue du 5ème régiment des Tirailleurs Marocains

4 - dénommer la voie tenant quai des Carrières Blanches et aboutissant allée d'Ajaccio :

Place des Jeux

5 - dénommer la voie tenant quai des Carrières Blanches et aboutissant rue de Bourges :

Place des Pierres Ludiques

6 - dénommer la voie tenant quai des Carrières Blanches et aboutissant rue de Saverne :

Place Mémoire des Carrières

7 - dénommer la voie tenant quai des Carrières Blanches et aboutissant avenue du Lac :

Place de la Darse

8 - dénommer la voie tenant place de la Darse et aboutissant avenue du Lac :

Rue des Plantes Mères

9 - dénommer la voie tenant chemin des Carrières Blanches et aboutissant rue des Plantes Mères :

Rue en Pied de Mont

10 - dénommer la voie tenant chemin des Carrières Blanches et aboutissant rue des Plantes Mères :

Place du Lac

11 - dénommer l'espace autour de la Porte St Pierre :

Esplanade de l'Ordre National du Mérite

12 - renommer le square Gabriel LEJARD :

Square Gabriel et Jeannine LEJARD
résistants

13 - dénommer la voie tenant rue des Moulins et aboutissant rue Frédéric CHOPIN :

Rue Henri RABAUD
1873 - 1949
compositeur

14 - corriger l'orthographe :

Rue Germaine TILLION
1907 - 2008
Ethnologue et humaniste
Déportée et résistante

15 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ